

Eva JOLY et Guillemette FAURE
Le loup dans la bergerie
(Éditions des Arènes, Paris, 2016,
160 p., 15 €)



Le grand-public français a découvert la magistrate franco-norvégienne Eva Joly alors que, nommée au pôle financier du palais de justice de Paris, elle a été mise en lumière à propos d'affaires politico-financières, dossiers dans lesquels elle prétendait que des malfrats ne devaient pas être traités avec des pincettes particulières, au prétexte qu'ils navigueraient dans les eaux du pouvoir financier ou de celui de l'industrie. Elle fut candidate EELV à la présidence de la République, elle est députée européenne. Dans ces diverses missions et responsabilités, elle s'est souvent montrée femme de combat et de responsabilité.

Elle s'est battue, et se bat encore, contre les lourdes dérives du capitalisme financiarisé et ses appendices monstrueux que sont les paradis fiscaux. Quand Jean-Claude Juncker, dirigeant des décennies durant du micro-État mais immense paradis fiscal qu'est le Luxembourg, a été pressenti pour la présidence de la Commission européenne, elle a tenté, avec d'autres, de s'y opposer. Malgré cela, la majorité des voix de droite et

socialistes du Parlement européen se porta sur son nom, Eva Joly vit alors « le loup [entrer] dans la bergerie ».

En 160 pages ciselées de 17 chapitres qui cernent les grandes et petites turpitudes du Luxembourgeois, elle parvient à faire le tour de ce personnage à la facon de joviale que tout le monde trouve sympathique.

Avant de parler du loup, Eva Joly prend soin d'éclairer la bergerie dans laquelle il va se régaler et d'où il agrandira son domaine. Le Luxembourg s'inscrit, dès l'après-guerre, dans la construction européenne dont il profitera pleinement « grâce » au déclin de la sidérurgie et la montée en puissance de sa place financière. Le jeune apparatchik de droite apparaît pour la première fois sur la photo gouvernementale en 1982; il a moins de trente ans. Il mettra à profit les décennies suivantes pour contribuer à transformer son pays en capteur de fiscalité des autres pays de l'Union européenne et en l'un des premiers paradis fiscaux au monde. Elle précise, « en 2014, 3 905 fonds d'investissement étaient domiciliés

au Luxembourg et on estime à 3 500 milliards de dollars¹ le montant des actifs sous gestion dans le pays ». Elle explique parfaitement, en citant le directeur de l'administration fiscale de l'OCDE, comment, année après année, J.-C. Junker et ses multiples relais s'y sont pris : « La richesse du Luxembourg vient de l'aide que le pays a fourni à des entreprises pour qu'elles ne paient pas leurs impôts dans le pays où elles créent leur valeur ». Pour le commun des mortels il s'agirait de fraude fiscale mais pour le futur président de la Commission, il s'agit tout simplement de savoir-faire. Elle résume parfaitement la situation en citant Gabriel Zuckman : « Le Luxembourg joue un rôle central dans l'évasion fiscale internationale mais profite de son appartenance à l'Union et de son droit de veto pour bloquer toute évolution de politique fiscale ». De timides tentatives ont parfois eu lieu vers un début d'harmonie mais le Luxembourgeois savait faire barrage de son corps ; ainsi s'écrie-t-il : « Nous voulons maintenir cet environnement – le fiscal – et c'est pourquoi le gouvernement luxembourgeois se bat contre la directive proposée par la Commission européenne ». Mais, à l'époque de cette courageuse déclaration de guerre contre cet épouvantable pouvoir bureaucratique, il n'en était pas encore le chef ; il ne dirigeait qu'un pays de 500 000 habitants. Comment expliquer qu'il ait pu devenir celui de 500 millions, autrement que par la parfaite connivence entre cet « expert » aux buts clairement affichés et ceux qui lui auront donné le pouvoir ? L'ancien ministre français des Finances, Jean

Arthuis, résume la situation dans cette apostrophe qu'il lance à ce cher Jean-Claude « Quand tu étais à la tête de l'euro-zone, le matin tu nous rappelaes nos obligations et l'après-midi, tu nous faisais les poches ». Qu'a obtenu la gauche européenne en échange de cette nomination de pareil mentor demande Eva Joly. Rien !

L'ancienne magistrate raconte la bataille menée pour obtenir une commission d'enquête qui devait permettre de donner une suite aux informations qui sont devenues publiques après les révélations fournies dans le cadre de Luxleaks. Junker réussit alors un « coup de maître » avec l'appui du socialiste Martin Schulz, président du Parlement européen. Il avait obtenu ce poste par accord entre la droite et le PS du parlement ; Junker, toujours prêt à rendre service, lui devait bien ça ! Exit la motion de censure. Puis la commission d'enquête, aux pouvoirs étendus et ayant accès à tous les documents demandés, se transforme en « commission spéciale ». Le pouvoir de ladite commission est condensé dans ces deux remarques amères d'Eva Joly : « l'accès aux documents que nous réclamons nous est refusé ». En compensation magnanime, son collègue Sven Guigold, ancien membre du Conseil scientifique d'Attac-Allemagne, à qui il a été concédé quelques modestes lectures, « s'est vu interdire son téléphone dans la pièce où on lui a permis de les consulter. Il eut le droit de prendre des notes au crayon sur une feuille... ».

Le loup est attablé !

JACQUES COSSART

¹ PIB Allemagne : 3 400 milliards.